

# Rapport Pilier 3

31.03.2023

Crédit Mutuel  
**ARKEA**

# Sommaire

1. Indicateurs prudentiels	1
1.1. Indicateurs clés	1
1.2. Exigences de fonds propres	2
2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	3
3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	4
4. Risque de liquidité - Ratio LCR	5
5. Annexes	9
5.1. Déclaration de la personne responsable	9
5.2. Liste des tableaux	9
5.3. Tableau de concordance Pilier 3	9

# 1. Indicateurs prudentiels

## 1.1. Indicateurs clés

Tableau 1 (EU KM1) : Indicateurs clés

En milliers d'euros	31.03.2023 <sup>(2)</sup>	31.12.2022 <sup>(1)</sup>	30.09.2022 <sup>(2)</sup>	30.06.2022 <sup>(1)</sup>	31.03.2022 <sup>(2)</sup>
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	8 176 700	7 507 619	6 917 852	7 230 552	7 120 660
Fonds propres de catégorie 1	8 176 704	7 507 622	6 917 856	7 230 556	7 120 665
Fonds propres totaux	9 811 081	9 164 288	8 604 636	8 936 941	8 852 914
<b>Montants d'exposition pondérés</b>					
Montant total d'exposition au risque	48 010 748	44 544 905	45 259 194	43 924 479	44 054 927
<b>Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	17,0%	16,9%	15,3%	16,5%	16,2%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	17,0%	16,9%	15,3%	16,5%	16,2%
Ratio de fonds propres totaux (%)	20,4%	20,6%	19,0%	20,3%	20,1%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	2,06%	2,06%	2,06%	2,06%	2,06%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,75%	10,75%	10,75%	10,75%	10,75%
<b>Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,0035%	0,0042%	0,0034%	0,0011%	0,0011%
Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
Exigence globale de coussin (%)	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Exigences globales de fonds propres (%)	13,25%	13,25%	13,25%	13,25%	13,25%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%) <sup>(3)</sup>	9,0%	8,8%	7,2%	8,4%	8,1%
<b>Ratio de levier</b>					
Mesure de l'exposition totale	130 035 421	127 507 197	124 566 708	115 385 648	101 041 708
Ratio de levier (%)	6,3%	5,9%	5,6%	6,3%	7,0%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,11%
<b>Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,11%
<b>Ratio de couverture des besoins de liquidité<sup>(4)</sup></b>					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	24 175 682	25 558 305	21 200 507	19 737 068	21 189 238
Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	16 597 395	17 690 200	16 988 188	15 403 089	16 295 050
Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	1 550 543	1 423 710	3 238 356	1 965 902	2 209 758
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	15 046 852	16 266 490	13 749 832	13 437 187	14 085 292
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	161%	157%	154%	147%	150%
<b>Ratio de financement stable net</b>					
Financement stable disponible total	84 490 469	82 887 310	88 531 041	85 416 765	86 469 376
Financement stable requis total	75 286 804	72 966 679	79 907 821	76 946 617	77 630 201
Ratio NSFR (%)	112%	114%	111%	111%	111%

(1) Avec intégration du résultat intermédiaire ou annuel net de dividendes

(2) Sans intégration du résultat intermédiaire

(3) Avec prise en compte des éventuels déficits d'AT1

(4) Situation à date d'arrêté

## 1.2. Exigences de fonds propres

Les exigences de fonds propres affichées ci-dessous et dans les chapitres suivants sont les exigences minimales, correspondant à un niveau de 8% des risques pondérés.

Tableau 2 (EU OV1) : Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

En milliers d'euros	Montant total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
	31.03.2023	31.12.2022	31.03.2023
Risque de crédit (hors CCR)	42 247 318	38 611 815	3 379 785
Dont approche standard	8 645 163	8 286 654	691 613
Dont approche NI simple (F-IRB)	6 887 040	6 609 134	550 963
Dont approche par référencement	489 126	439 909	39 130
Dont actions selon la méthode de pondération simple	12 701 014	11 176 209	1 016 081
Dont approche NI avancée (A-IRB)	13 524 976	12 099 909	1 081 998
Risque de crédit de contrepartie - CCR	475 284	589 101	38 023
Dont approche standard	205 616	190 049	16 449
Dont méthode du modèle interne (IMM)	-	-	-
Dont expositions sur une CCP	5 533	6 332	443
Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	62 070	72 106	4 966
Dont autres CCR	202 065	320 613	16 165
Risque de règlement	14	104	1
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	-	-	-
Dont approche SEC-IRBA	-	-	-
Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	-	-	-
Dont approche SEC-SA	-	-	-
Dont 1 250 % / déduction	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	-	-	-
Dont approche standard	-	-	-
Dont approche fondée sur les modèles internes	-	-	-
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	3 059 947	2 799 629	244 796
Dont approche élémentaire	439 619	403 656	35 170
Dont approche standard	171 634	143 312	13 731
Dont approche par mesure avancée	2 448 694	2 252 662	195 895
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	2 228 186	2 544 256	178 255
<b>Total</b>	<b>48 010 748</b>	<b>44 544 905</b>	<b>3 840 860</b>

## 2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne

### Dispositif de notation et paramètres

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit au sein de l'ensemble Crédit Mutuel et de répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Le système de notation des contreparties est commun à l'ensemble Crédit Mutuel.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés (ci-après "RWA") sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités de l'ensemble Crédit Mutuel.

### Informations quantitatives complémentaires

Tableau 3 (EU CR8) : État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré
<b>Montant d'exposition pondéré au 31.12.2022</b>	<b>18 726 658</b>
Taille de l'actif (+/-)	402 612
Qualité de l'actif (+/-)	79 722
Mises à jour des modèles (+/-)	-
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	-
Autres (+/-)	-
<b>Montant d'exposition pondéré au 31.03.2023</b>	<b>19 208 992</b>

### 3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque porté par :

- les instruments dérivés du portefeuille bancaire (banking book) et du portefeuille de négociation (trading book) ;
- les opérations de pension du portefeuille bancaire.

Les encours concernés sont intégrés aux tableaux de bord sur les risques de crédit (au même titre que les encours de bilan et de hors bilan). La somme des expositions et des risques sur l'ensemble des encours (bilan, hors bilan, dérivés et pensions) donne une vision globale des risques de crédit. Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, le risque de crédit de contrepartie est une faible composante du risque de crédit global.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'applique pas l'approche IMM pour le risque de crédit de contrepartie. En conséquence, le tableau suivant n'est pas affiché dans le rapport Pilier 3 du Groupe :

- EU CCR7 : États des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM.

## 4. Risque de liquidité - Ratio LCR

Le risque de liquidité est le risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de sa situation ou de la situation du marché dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il naît d'un décalage de maturité entre les emplois et les ressources.

Il peut se traduire par une charge complémentaire en cas de hausse des spreads de liquidité ; dans sa forme la plus extrême, il pourrait se traduire par une incapacité de l'établissement à honorer ses engagements.

Le Groupe est historiquement vigilant et prudent face à ce risque.

Plusieurs ratios de liquidité sont particulièrement suivis, dont notamment le LCR qui est un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 4 et CRR (transposant en norme européenne les propositions dites "Bâle III"). Il mesure le rapport entre les actifs liquides et les sorties nettes de trésorerie à trente jours dans le cadre d'un scénario de stress. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis 2018.

### Informations en matière de ratio de liquidité à court terme

Dans le cadre du Règlement CRR, la Direction des Comptabilités du groupe Crédit Mutuel Arkéa produit et transmet mensuellement à la BCE le reporting sur le ratio de liquidité à court terme (ci-après "**LCR**" - Liquidity Coverage Ratio).

Le ratio LCR a pour objectif de s'assurer de la résilience à court terme des banques face à une situation de fort stress en liquidité. Il vérifie que le niveau des actifs hautement liquides permet de couvrir les flux nets de trésorerie à 30 jours, avec des hypothèses de stress visant notamment une fuite des dépôts et un tirage des accords en hors-bilan.

### **Explications concernant les principaux facteurs à l'origine des résultats du calcul du LCR, ses variations dans le temps ainsi que l'évolution dans le temps de la contribution des données d'entrée au calcul du LCR**

Le niveau minimum requis du ratio LCR est fixé à 100% en 2023. Le Groupe a respecté l'exigence réglementaire sur le premier trimestre 2023 avec des marges de manœuvre significatives. Le LCR moyen d'avril 2022 à mars 2023 s'établit à 153%. A fin mars 2023, le ratio LCR s'établit à 161%, soit une hausse de 4% par rapport à fin décembre 2022.

Les actifs liquides du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 24 176 M€ et sont largement constitués de dépôts en banques centrales. Ceux-ci représentent 90% des actifs liquides à fin mars 2023, soit une diminution de -1% par rapport à fin décembre 2022.

Le montant des sorties nettes de trésorerie à trente jours est de 16 597 M€ dont la majeure partie correspond aux dépôts de la clientèle. L'évolution par rapport à fin décembre 2022 est une baisse de -1 093 M€.

Le montant des entrées nettes de trésorerie à trente jours est de 1 551 M€ dont la majeure partie correspond aux emprunts auprès de la clientèle. L'évolution par rapport à fin décembre 2022 est une hausse de +127 M€.

**Tableau 4 (EU LIQ1) : Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)**

En milliers d'euros	Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
Trimestre se terminant le :								
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes : 12								
<b>ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)</b>								
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					<b>21 468 013</b>	20 943 022	20 763 208	21 503 927
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont	<b>42 891 899</b>	43 970 261	44 942 437	45 323 673	<b>2 844 651</b>	3 004 442	3 152 951	3 267 748
Dépôts stables	<b>31 084 110</b>	30 203 930	29 308 266	27 808 921	<b>1 554 206</b>	1 510 196	1 465 413	1 390 446
Dépôts moins stables	<b>11 464 852</b>	13 523 965	15 426 894	17 318 822	<b>1 271 800</b>	1 477 690	1 665 341	1 851 470
Financements de gros non garantis	<b>22 859 017</b>	23 297 076	23 245 061	23 461 525	<b>11 183 008</b>	11 179 196	10 826 224	10 702 227
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques	<b>2 146 673</b>	2 290 815	2 453 207	2 617 861	<b>230 029</b>	249 093	273 721	299 017
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	<b>20 174 284</b>	20 480 681	20 256 748	20 228 281	<b>10 414 918</b>	10 404 522	10 017 397	9 787 826
Créances non garanties	<b>538 060</b>	525 581	535 106	615 384	<b>538 060</b>	525 581	535 106	615 384
Financements de gros garantis					<b>71 866</b>	28 441	28 717	48 092
Exigences complémentaires	<b>12 243 876</b>	12 003 824	11 544 366	10 956 828	<b>1 986 502</b>	1 876 114	1 715 493	1 558 142
Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	<b>328 246</b>	273 495	205 522	137 846	<b>328 246</b>	273 495	205 522	137 846
Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance								
Facilités de crédit et de liquidité	<b>11 915 631</b>	11 730 330	11 338 844	10 818 982	<b>1 658 256</b>	1 602 619	1 509 970	1 420 296
Autres obligations de financement contractuelles	<b>492 149</b>	459 179	522 641	600 553	<b>492 149</b>	459 179	522 641	600 553
Autres obligations de financement éventuel	<b>824 435</b>	913 192	980 381	963 898	<b>113 860</b>	141 158	162 823	166 094
<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE</b>					<b>16 692 036</b>	16 688 530	16 408 849	16 342 856
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	<b>382 386</b>	475 176	410 100	471 421	<b>151 516</b>	135 167	109 366	113 276
Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	<b>1 760 990</b>	1 869 958	2 056 619	2 164 366	<b>1 237 164</b>	1 375 292	1 577 783	1 695 190
Autres entrées de trésorerie	<b>1 281 677</b>	1 261 366	1 143 086	759 516	<b>1 281 677</b>	1 261 366	1 143 086	759 516
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)								
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)								
<b>TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	<b>3 425 053</b>	3 606 500	3 609 806	3 395 303	<b>2 670 356</b>	2 771 825	2 830 235	2 567 982
Entrées de trésorerie entièrement exemptées	<b>83 333</b>	83 333	41 667	-	<b>83 333</b>	83 333	41 667	-
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %								
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	<b>3 341 720</b>	3 523 167	3 568 139	3 395 303	<b>2 587 023</b>	2 688 491	2 788 568	2 567 982
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					<b>21 468 013</b>	20 943 022	20 763 208	21 503 927
<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES</b>					<b>14 021 679</b>	13 916 705	13 578 614	13 774 874
<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ</b>					<b>153%</b>	<b>151%</b>	<b>153%</b>	<b>156%</b>

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule le LCR conformément au Règlement d'exécution (UE) 2021/637.

### Concentration des sources de financement et de liquidité

Crédit Mutuel Arkéa veille à la diversification de ses sources de financement et de liquidité. Il a ainsi défini des normes internes sur :

- le coefficient d'engagement, afin de vérifier l'équilibrage de l'activité commerciale et la dépendance au refinancement de marché ;
- le niveau de dispersion des refinancements interbancaires, afin de s'assurer de maîtriser sa dépendance à certaines contreparties ;
- les volumes de refinancement par maturité, afin de veiller à ne pas concentrer les échéances des lignes de refinancement.

Parallèlement, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a développé une politique de diversification de ses canaux de refinancement et dispose de plusieurs types de supports d'émission, notamment à moyen long terme avec des programmes d'émissions non sécurisées et sécurisées.

La définition du programme de refinancement tient compte de ces limites et des différents supports d'émission possibles. Lors de la préparation et la réalisation des émissions sur les marchés, une attention est également portée sur la diversification des investisseurs, tant par type d'investisseur (gestionnaires de portefeuilles, banques, etc.) que par zone géographique (France, Allemagne, pays scandinaves, etc.).

### **Description de la composition du coussin de liquidité de l'établissement**

Les réserves de liquidité disponibles constituent un coussin en cas de crise de liquidité.

Elles sont constituées de la trésorerie disponible immédiatement (nette des réserves obligatoires) ou à brève échéance (inférieure à 6 mois) et des actifs éligibles au refinancement Banque Centrale disponibles immédiatement ou sous 3 semaines (valorisés avec la décote prévue par la Banque Centrale). Le niveau des réserves de liquidité est établi mensuellement par le département Trésorerie, Refinancement, Change, et peut si nécessaire être actualisé sur une base quotidienne.

Les réserves de liquidité sont présentées mensuellement au Comité ALM opérationnel Groupe par ordre de liquidité des actifs, avec une évolution comparés sur les mois passés, et trimestriellement au Comité de gestion du capital et du bilan et au Conseil d'administration dans le cadre du suivi des limites.

Au 31 mars 2023, les réserves de liquidité s'élèvent à 31,4 Md€ et représentent 37% des encours de dépôts bruts de Crédit Mutuel Arkéa.

#### **Réserves de liquidité**

<i>En milliards d'euros</i>	<b>31.03.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Dépôts en banque centrale	21,3	23,4
Titres LCR éligibles au pool 3G (après décote)	2,8	2,2
Autres actifs éligibles au pool 3G (après décote)	7,3	7,7
<b>Total</b>	<b>31,4</b>	<b>33,3</b>

Crédit Mutuel Arkéa veille à conserver des réserves de liquidité représentant au moins 2 fois le montant des sorties nettes de liquidité du ratio LCR. Ce coussin de liquidité permet de faire face à des situations de crise extrême à tout moment et découle de la volonté de gestion prudente du risque de liquidité du Groupe.

### **Expositions sur instruments dérivés et éventuels appels de garantie**

Les dérivés sont principalement utilisés par le groupe Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre de la gestion du risque de taux. Ils font l'objet d'appels de marge qui sont généralement standardisés et respectent les exigences de la réglementation EMIR (European market infrastructure regulation).

Au 31 mars 2023, la position nette des appels de garantie n'est pas significative et impacte à la marge la gestion de la trésorerie et des titres liquides.

Le calcul du ratio LCR intègre en complément une sortie de trésorerie supplémentaire correspondant aux besoins de sûretés additionnels qui résulteraient d'un scénario de marché défavorable ; le montant est évalué à près de 400 M€ au 31 mars 2023, ce qui n'est pas significatif au regard du montant des actifs liquides.

### ***Asymétrie des monnaies dans le ratio LCR***

Le LCR est uniquement calculé en euros, les positions en devises étant marginales (les positions en devises sont contre-valorisées en euro car inférieures au seuil de 5% de représentativité sur le total du bilan bancaire consolidé). Cela s'explique par le modèle d'affaires et l'implantation géographique du Groupe.

## 5. Annexes

### 5.1. Déclaration de la personne responsable

**Personne responsable des informations contenues dans le présent document :**

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

**Déclaration de la personne responsable :**

J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport Pilier 3 en date du 31 mars 2023 présentant des informations publiées au titre de la huitième partie du Règlement n°575/2013 "CRR", tel que modifié notamment par le Règlement n°2019/876 "CRR2", sont, à ma connaissance, établies conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes élaborés dans ce cadre.

Fait au Relecq Kerhuon, le 25 mai 2023.

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

### 5.2. Liste des tableaux

Numéro de tableau	Code réglementaire	Titre	Numéro page rapport
Indicateurs prudentiels			
Tableau 1	EU KM1	Indicateurs clés	1
Tableau 2	EU OV1	Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque	2
Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne			
Tableau 3	EU CR8	Etat des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI	3
Risque de liquidité - Ratio LCR			
Tableau 4	EU LIQ1	Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	6

### 5.3. Tableau de concordance Pilier 3

Article	Thème	Référence Rapport Pilier 3	Page
438	Exigences de fonds propres et montants d'exposition pondérés	Indicateurs prudentiels - Exigences de fonds propres	2
439	Exposition au risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	4
447	Indicateurs clés	Indicateurs prudentiels - Indicateurs clés	1
451 bis	Exigences de liquidité	Risque de liquidité - Ratio LCR	5 - 8
452	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	3